



Diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg
Service de la communication

Communiqué

Un nouveau diacre en vue du presbytérat

Samedi 24 octobre 2026, à 15h00, Didier Grandjean sera ordonné diacre par Mgr Charles Morerod, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg, dans l'église d'Albeuve (FR).



Originaire de la vallée de l'Intyamont, en Gruyère, Didier Grandjean, 36 ans, a d'abord suivi une formation de paysagiste avant de servir durant huit ans au sein de la Garde suisse pontificale, au Vatican.

Au contact des papes Benoît XVI et François, ainsi que de pèlerins venus du monde entier, il a approfondi sa foi et progressivement discerné sa vocation sacerdotale.

En 2019, il quitte la Garde suisse pour entrer au séminaire diocésain de Givisiez. Sa formation, qui l'a également conduit à Madrid, l'a préparé à cette nouvelle étape de son cheminement. Depuis le 1^{er} septembre 2026, il effectue un stage pastoral dans les paroisses de Gurmels et Morat.

Son ordination diaconale marque une étape importante de son parcours vers le presbytérat, dans un esprit de foi et de service.

Fribourg, le 16 octobre 2026

Le Service diocésain de la communication

L'ordination diaconale, kesako ?

L'ordination presbytérale (comme prêtre) est toujours précédée d'une ordination diaconale (comme diacre), au plus tôt à six mois d'intervalle. Un diacre peut déjà célébrer certains sacrements (p. ex. baptême, mariage), mais pas encore l'eucharistie. L'ordination diaconale n'est dans ce cas qu'une première étape. En revanche, c'est au cours de celle-ci que l'ordinand promet obéissance à l'évêque et s'engage définitivement dans le célibat.